

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023-2024 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENS



Dossier à déposer pour le 15 octobre 2023

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Courriel.....

Nom du chef, de la cheffe d'établissement

.....

Courriel :

Enseignements spécifiques dispensés au sein de l'établissement

SEGPA ULIS Classe relais UPE2A

Le collège est-il engagé dans une démarche de :

labellisation E3D

labellisation Égalité Filles-Garçons

challenge CUBE.S

projet Andromède 21

labellisation EAC (*éducation artistique et culturelle*)

Classe retenue pour la réalisation du projet.....

Contact du référent, de la référente sur ce projet

Nom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

DESCRIPTION DU PROJET

Il vous est possible de joindre à ce dossier,
tout document que vous jugerez utile de porter à la connaissance du jury

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Membres de l'équipe éducative associés

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partenariats éventuels

.....
.....
.....

Apports souhaités (ressources, expertises,...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures peuvent être déposées sous deux formes :


> Par courrier à :

Département des Côtes d'Armor
Direction Générale
Vie démocratique et Égalité Femmes-Hommes
9 place du Général de Gaulle
CS42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX1

> Par procédure dématérialisée par mail à

contact@cotesdarmor.fr

Dossier à déposer pour le **15 octobre 2023**



Département des Côtes d'Armor
Direction Générale
Vie démocratique et Égalité Femmes-Hommes
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22 023 Saint-Brieuc CEDEX 1

